



L'exploitation des forêts d'Arrout :

Quelles solutions pour la desserte ?



Forêt communale d'Arrout
Gestionnaire : ONF
Surface : 158 ha

Association syndicale autorisée de reboisement (ASAR)
54 propriétaires
353 parcelles
Gestionnaire : DDT
Surface : 53 ha

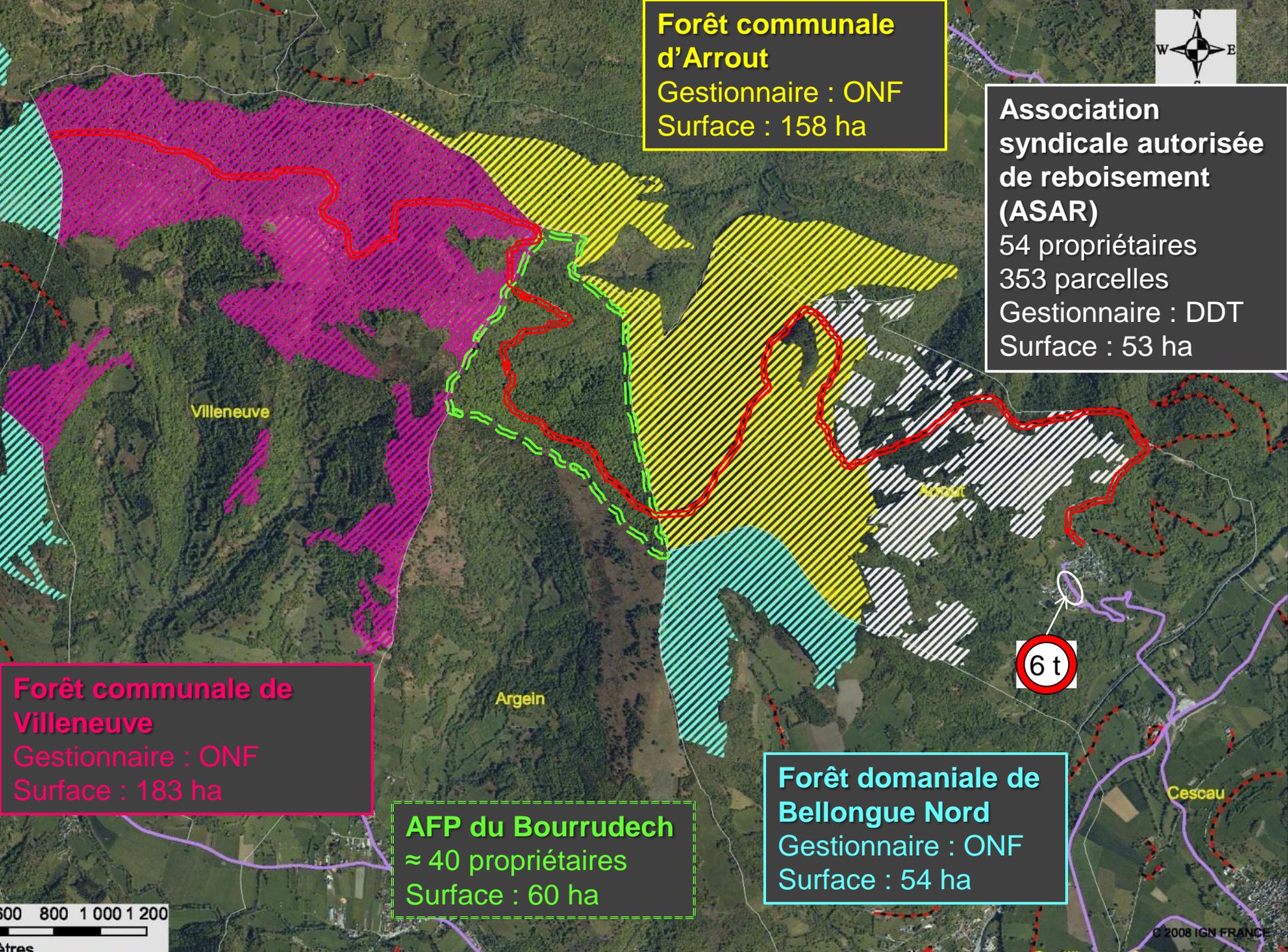
Forêt communale de Villeneuve
Gestionnaire : ONF
Surface : 183 ha

AFP du Bourrudech
≈ 40 propriétaires
Surface : 60 ha

Forêt domaniale de Bellongue Nord
Gestionnaire : ONF
Surface : 54 ha

0 200 400 600 800 1 000 1 200

mètres



La forêt communale d'Arrout :

Surface totale : 158 ha → Surface « productive » 127 ha, en particulier :

Aménagement forestier :
1997 - 2011

Dette FFN : 332 270 €

Surfaces	Essences
63 ha	Douglas
9 ha	Pin sylvestre
8 ha	Sapin pectiné
80 ha	TOTAL



Réalisation 1^{ère} éclaircie :

Volumes à commercialiser (si sortie des bois possible !)

- 4040 m³ Douglas
- 740 m³ Pin sylvestre ≈ 10 000 € revenus

10 ans après 2^{ème} éclaircie : ≈ 4000 m³ Douglas ≈ 20 000 € revenus

10 ans après 3^{ème} éclaircie : ≈ 4000 m³ Douglas ≈ 20 000 € revenus

10 ans après 4^{ème} éclaircie : ≈ 4000 m³ Douglas ≈ 60 000 € revenus

10 ans après coupe : ≈ 4000 m³ Douglas ≈ 200 000 € revenus



Forêt communale de Arrout: parcelle de douglas, âge:34 ans, jamais éclaircie.



Forêt domaniale du Moussaou: parcelle de douglas, âge: 33 ans, après seconde éclaircie



Forêt domaniale du Moussaou: parcelle de douglas, âge 33 ans, après seconde éclaircie, plus de lignes visibles, sol mis en lumière.



Forêt communale de Arrout: parcelle de douglas, âge:34 ans, jamais éclaircie, lignes de plantation visibles, aspect artificiel, sol dépourvu de végétation.



Parcelle de douglas âgée de 33 ans, fortement éclaircie, présence d'essences feuillus (bouleaux et hêtres), aspect plus naturel dû au mélange.



Forêt communale de Arrout: chablis de douglas après neige lourde de mai 2010. Un peuplement non éclairci à plus de chance de subir ce genre de dégâts (arbre trop haut pour un diamètre faible).



Bois dit de « trituration », usage pâte à papier, usine de Saint Gaudens



Bois dit « canter », usage petits sciages pour palettes, débouché sur scierie Gers et Catalogne



Grumettes pour sciage (petite charpente), débouché local possible

L'Association syndicale autorisée de reboisement

Créé en 1980
pour planter les résineux



54 comptes de propriétés
353 parcelles
53 ha

Surfaces	Essences
38 ha	Douglas
15 ha	Pin sylvestre
53 ha	TOTAL

Dette FFN : 362 700 €

Réalisation 1^{ère} éclaircie :

Volumes à commercialiser (si sortie des bois possible !)

• 1000 m³ Douglas et Pins ≈ 1 500 € revenus



Douglas

Quelles solutions pour sortir les bois ?



La méthode « classique » :

- Place de dépôt en forêt,
- Chargement des camions + remorques en forêt,
- Transport par routes jusqu'à l'acheteur.

Camion + remorque chargés
= 55 t (35 t de chargement)

Limitation à 6 t par essieu dans le village :
→ **Les camions ne peuvent pas passer.**



Les solutions envisageables :

1. Création d'une déviation
2. Transporteur « léger » jusqu'au Cazalas
3. Passage dans le village

Ou... pas d'exploitation des forêts.

Quelles solutions pour sortir les bois ?

1. Création d'une déviation

Longueur estimée : 1820 m

21 propriétaires sur Arrout
9 propriétaires sur Balaguères

Coût estimé : autour de 100 000 €

Financements :

70 % Etat + Europe

(fin des crédits 2013)

Arrout
Villeneuve
ONF
ASAR

les 30% restant

INCONVENIENTS :

Coût de l'investissement
+ frais d'entretien (pas de subvention)

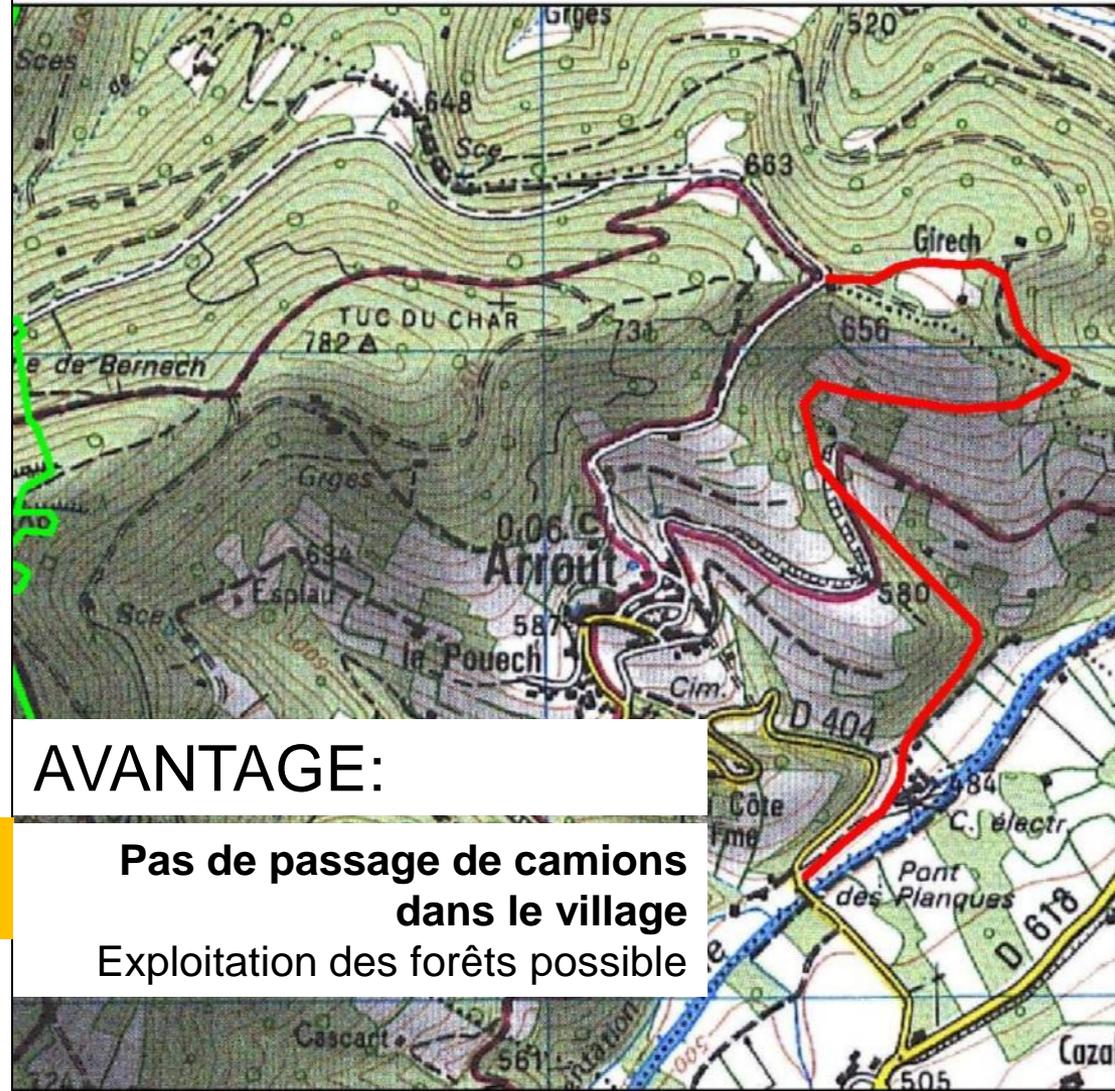
Problème : **maîtrise foncière ?**

Contournement village d'Arrout



Proposition de tracé

Auteur : 13/02/2013



AVANTAGE:

**Pas de passage de camions
dans le village**
Exploitation des forêts possible

Quelles solutions pour sortir les bois ?

2. Transporteur « léger » jusqu'au Cazalas

- Place de dépôt en forêt,
- Chargement de **porteurs forestiers** en forêt,
- Transport vers **place de dépôt le long de la D618**,
- **Reprise** par camions + remorques,
- Transport par routes jusqu'à l'acheteur.

Porteur forestier chargé = 27 t
(12 t de chargement)



AVANTAGE :

Moins de risques pour la chaussée qu'avec camions 55 t
Exploitation des forêts possible

INCONVENIENTS :

Reprise des bois → surcoût d'exploitation : ≈ 10 € / tonne

Problème : **où stocker le long de la D618 ?**

Moins de chargement → + de passage dans le village, + de gêne.

Quelles solutions pour sortir les bois ?

3. Passage dans le village

Techniquement possible : visite du service des routes (CG) le 23 mai 2013.

INCONVENIENT :

passage de camions dans le village

AVANTAGES :

Il suffit de supprimer l'arrêté municipal

Solution facile, rapide.

Exploitation des forêts à nouveau possible

Estimation des tonnes de bois à sortir d'ici 10 ans :

Tonnages à sortir	Tonnes / 10 ans	Tonnes / an	Nb camions / an (35 t / camion)
FC Villeneuve	3 500 t	350 t / an	10
AFP Argein	0	0	-
FD Bellongue Nord	2400 – 2700 t	240 – 270 t /an	8
FC Arrout	4 300 t	430 t / an	13
ASAR Arrout	750 t	75 t / an	2
TOTAL	11 150 tonnes	1115 t / an	32 camions / an

Quelles solutions pour sortir les bois ?

Tableau comparatif des solutions proposées :

Solutions envisagées	AVANTAGES	INCONVENIENTS
1. Déviation	Pas de passage de camions dans le village. Solution pérenne.	<ul style="list-style-type: none">• Coût investissement (≈ 15 000 € pour la commune)• Coût entretien• Délais pour la maîtrise foncière
2. Passage porteurs « légers » dans le village	Moins de risques pour la chaussée.	<ul style="list-style-type: none">• Surcoût d'exploitation• Passages de tracteurs dans le village
3. Passage camions dans le village	Facile et rapide à faire. Exploitation possible rapidement.	<ul style="list-style-type: none">• Passages de camions + remorques dans le village
4. Pas de gestion des forêts	Pas de gêne	<ul style="list-style-type: none">• abandon de la gestion des forêts d'Arrou, de Villeneuve et de l'ASAR• perte économique• dégradation du cadre de vie